



Pendant que les ministres gagnent du temps, les conditions de travail se dégradent !

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL SUR UN ÉVENTUEL ACCORD SUR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

Ce groupe de travail a été ouvert par la nouvelle Secrétaire générale adjointe, Mme Isabelle Braun-Lemaire. Elle a présenté aux fédérations des Finances de Bercy un projet d'accord similaire à celui présenté le 14 octobre dernier et déjà rejeté par les fédérations.

L'ensemble des fédérations ont, une nouvelle fois, explicité leur refus de signer un tel accord.

Pour la fédération des Finances CGT, cet accord, compte-tenu du contexte de suppressions d'emploi, de réforme territoriale, de réformes régressives dans toutes les directions des ministères économiques et financiers, ne comporte pas de mesures suffisamment fortes sur les principaux enjeux du travail auxquels sont confrontés les agents de nos ministères : surcharge de travail, l'organisation du travail et sa complexité, pour n'en citer que quelques uns.

La fédération des Finances CGT regrette que les ministres et le Secrétariat général n'aient visiblement pas pris le temps de lire et de prendre en compte les contributions écrites proposées par les fédérations.

En l'état actuel des discussions, il semble impossible d'aboutir à un accord visant à supprimer la souffrance au travail et à restaurer de bonnes conditions de travail dans nos ministères.

C'est pourquoi la fédération des Finances CGT appelle les agents à se rassembler et à participer aux prochaines mobilisations (le 24 mars prochain à l'appel de l'intersyndicale douanière et le 9 avril dans le cadre du mot d'ordre de grève et de manifestation interprofessionnel CGT, FO, FSU, Solidaires et FAFP pour exiger une autre politique et de contraindre l'administration à d'autres choix).

Vous trouverez ci-dessous la déclaration liminaire prononcée par la CGT.

« Dans cette négociation, la démarche des ministres de l'Économie et des Finances nous semble complètement inappropriée et dévoyée. En effet, en présentant ce 13 mars 2015, quasiment six mois jour pour jour après un groupe de travail avorté, le même projet d'accord ou quasiment, les ministres ont gagné du temps. »

Nous constatons que les contributions des fédérations des Finances n'ont pas été prises en compte par le Secrétariat Général, même partiellement.

Ainsi plusieurs dimensions du travail comme les notions d'exigences du travail ou les conflits de valeurs ne sont absolument pas abordés. Pourtant, notre contribution comporte des propositions sur les problématiques comme la charge de travail, la pression temporelle, les objectifs, la complexité du travail, les qualifications, les moyens matériels disponibles, la conciliation du travail et de la vie personnelle, les conflits éthiques, le sens du travail. Vous en conviendrez, ce sont des sujets d'importance.

Sur d'autres dimensions comme les exigences émotionnelles, l'autonomie et les marges de manœuvre, seul le public des cadres est ciblé. Ce qui est certes nécessaire, mais largement insuffisant.

Pour la CGT, ce projet manque cruellement d'impulsion politique, de mesures concrètes améliorant les conditions de travail des agents.

Ainsi, comme le 14 octobre dernier, ce projet d'accord est proprement insuffisant à répondre aux enjeux du travail tels qu'ils s'imposent aux agents des Finances. S'il était maintenu en l'état, la fédération des Finances CGT ne le signerait pas. »

